

Animateur.trice Loisirs Tous Publics

BPJEPS : Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

Mention « **Loisirs Tous Publics** »

Formation diplômante de **Niveau 4**



ARFA

ASSOCIATION RÉGIONALE
POUR LA FORMATION
DES ANIMATEURS



PRÉSENTATION

L'**animateur.trice loisirs tous publics** exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des **activités éducatives, culturelles et sociales**, dans la limite des cadres réglementaires.

D'une durée comprise **8 et 12 mois**, selon le statut du candidat, la formation se déroule en alternant les périodes en centre de formation et en structure d'alternance.


En combinant différentes méthodes de formation (apports théoriques, exercices d'application, travaux en groupe, conseils individualisés...) et mises en situation professionnelle, l'alternance permet de se former à un métier et de s'intégrer plus facilement à la vie et à la culture d'une structure.

EXIGENCES

Pour entrer en formation, le/la candidat.e doit :

- Être titulaire de l'une des attestations de secourisme (PSC1, PSE1, PSE2, AFGSU, SST)
- Être capable de justifier une expérience d'animateur.trice auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.

PUBLIC VISÉ

- Le coût de la formation est totalement prise en charge pour :
 - Les apprenti.e.s : personnes âgées de 16-29 ans révolus. (dérogations possibles pour un travailleur handicapé ou un sportif de haut niveau)
 - Les personnes inscrites sur la liste des demandeurs d'emploi dans le cadre du dispositif :
 - Programme Régional de Formation pour l'Emploi 

OBJECTIFS

La formation BPJEPS spécialité Animateur mention **Loisirs Tous Publics** prépare à l'obtention d'un diplôme niveau 4 (équivalent Baccalauréat).

L'**animateur.trice loisirs tous publics** :

- Encadre tout public dans tout lieu et toute structure
- Met en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- Conduit une action d'animation dans le champ des « loisirs tous publics » et de la direction d'accueils collectifs de mineurs
- Mobilise les démarches d'éducation populaire pour mettre en oeuvre des activités d'animation

STRUCTURES

Types de structures dans lesquelles l'**animateur.trice loisirs tous publics** peut travailler :

- Service Enfance / Jeunesse des collectivités territoriales
- Accueils Collectifs de Mineurs / Centres de vacances
- Associations / Amicales Laïques / MJC
- Centres sociaux / Foyers de jeunes travailleurs

DÉBOUCHÉS

Métiers envisageables :

- Animateur.trice tous publics
- Animateur.trice socio-éducatif.ve
- Directeur.trice d'un Accueil Collectif de Mineurs

Poursuite d'études envisageable :

- DEJEPS Animation Socio-Educative ou Culturelle Mentions Animation Sociale ou Développement de Projets, Territoires et Réseaux

CONTACT

29, rue David d'Angers - 75019 Paris
Tél : 01 42 45 92 30
contact@arfa-idf.asso.fr
www.arfa-idf.asso.fr



Nos organismes de formation partenaires :